

relever la production agricole canadienne à un niveau correspondant plus au potentiel national. Nous ne devons pas oublier pour autant, quelle que soit la quantité de nourriture produite à l'échelle internationale, que la plupart des hommes continueront sans doute à dépendre des ressources alimentaires provenant des marchés voisins.

C'est la raison pour laquelle le Canada insiste sur la nécessité d'accroître la capacité de production alimentaire des pays en voie de développement, car c'est sur cet aspect du problème que doit être axée la lutte contre la faim. Notre gouvernement est décidé à accorder, dans le cadre de ses programmes d'aide, la plus grande priorité aux régions qui disposent des ressources pouvant leur permettre d'atteindre un niveau suffisant de production alimentaire. Le Canada a toujours répondu aux demandes d'aide qui lui ont été présentées à cette fin. Nous analysons présentement avec soin les ressources humaines et matérielles que nous possédons afin de trouver par quels moyens elles pourraient être mises à la disposition des pays en voie de développement qui désirent perfectionner leurs techniques de production agricole et de pêche. Nous avons donc l'intention de répondre adéquatement aux demandes d'aide des pays qui sont fermement décidés à affecter toutes leurs ressources nationales à la production alimentaire et pour lesquels cette production constitue un objectif prioritaire. Nous estimons que les pays qui sont disposés à faire des sacrifices de cet ordre sont en droit de s'attendre à recevoir une aide internationale proportionnelle de la part des membres de la communauté internationale qui sont en mesure de le faire, et c'est pourquoi nous nous efforcerons de participer à la création d'organismes conçus dans cette optique.

L'expérience nous enseigne qu'il n'est pas facile d'accroître la production alimentaire sans prendre de risques. Cet objectif suppose en effet une certaine adaptation des richesses naturelles, de la technologie de la recherche, des ressources financières, des installations d'entreposage et des modes de transport, des agences de mise en marché, des services de planification et des services publics, qui peuvent entraîner des modifications des modes de vie traditionnels. Il s'agit également de tenir compte de l'obstacle que constitue l'épuisement des réserves de certains produits de base, notamment les engrais azotés. Cet obstacle ne disparaîtra pas du jour au lendemain comme par enchantement, et chaque pays doit trouver, par lui-même, les moyens de le surmonter. Dans les secteurs où le Canada est en mesure d'alléger ces problèmes, il le fera, et il s'efforcera parallèlement d'assurer sur une base équitable et non discriminatoire l'approvisionnement en produits de base à l'échelle internationale.